

Tel que requis par la *Loi sur les cités et villes*, le conseil de la Ville ainsi que le conseil d'agglomération ont adopté, le 19 décembre 2016, un programme triennal d'immobilisations pour la Ville de Rivière-Rouge ainsi qu'un programme triennal d'immobilisations pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, lesquels documents sont disponibles pour consultation au bureau de la Ville au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, durant les heures d'ouverture du bureau.

### VILLE CENTRALE SOMMAIRE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS PAR FONCTION

FONCTION	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	TOTAL DES 3 ANNÉES
Administration générale	12 865 \$	10 000 \$	10 000 \$	32 865 \$
Transport	209 980 \$	0 \$	0 \$	209 980 \$
Hygiène du milieu	0 \$	209 000 \$	0 \$	209 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$	30 000 \$	0 \$	30 000 \$
Loisirs et culture	345 000 \$	50 000 \$	0 \$	395 000 \$
<b>Total</b>	<b>567 845 \$</b>	<b>299 000 \$</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>876 845 \$</b>

### AGGLOMÉRATION SOMMAIRE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS PAR FONCTION

FONCTION	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	TOTAL DES 3 ANNÉES
Aucun projet adopté pour les années 2017, 2018 et 2019	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Total</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 28<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2016

Lise Cadieux  
 Greffière adjointe